1ERE ANNEE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 8 FEVRIER 1912 — No. 49

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada) $1.00
Un an (Etats-Unis) $1.50
Un an (Europe) $2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — DR. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

La Convention du 28 fevrier à Duck Lake

L'accueil que reçoit le projet

S'il est permis d'augurer du succès de la convention nationale qui se tiendra ici le 28 février, par l'enthousiasme des réponses qui nous parviennent, nous pouvons dire déjà que les espérances les plus optimistes ne seront pas déçues.

A plus de cinquante milles d'ici quelqu'un nous écrit :

"Rien n'est plus cher à un Canadien-Français que sa religion et sa langue, et dussé-je m'y rendre à pied, j'irai."

Un autre correspondant commence sa lettre par ce cri du cœur : "Oui, j'irai certainement à la grande convention du 28 et 29 février : il faudra un terrible empêchement pour m'arrêter."

Un curé nous annonce : "Si le temps le permet, je ne doute pas qu'une vingtaine, peut-être plus, de mes gens seront à la convention ; ce sont eux qui m'en parlent."

M. Gigot, un entrepreneur français bien connu dans la région de Battleford, Delmas, St. Hippolite et Jack Fish Lake, était de passage à nos bureaux ces jours derniers : "Je viendrai certainement, nous disait-il. J'en ai causé déjà avec plusieurs gens, et j'en parlerai encore : on se propose de venir nombreux."

Nous avons déjà près d'une quarantaine de réponses de divers endroits.

D'autre part, un comité de réception s'est formé ici, à Duck Lake, à une assemblée tenue samedi dernier dans les bureaux du PATRIOTE. Les officiers suivants ont été élus : PRÉSIDENT ; M. M. J. Dubois : 1er VICE-PRÉSIDENT ; M. J. Gagnier : 2me VICE-PRÉSIDENT : M. Frs Vernerey : SECRÉTAIRE : M. le Dr N. H. Touchette. Nous donnons dans une autre page la liste complète des membres du comité de réception. Duck Lake tient à honneur de recevoir ses distingués visiteurs aussi convenablement que possible.

Le Programme des travaux

La Convention du 28 fevrier sera une belle manifestation nationale. Il eut été possible peut-être dans une plus grande ville de lui donner un éclat extérieur plus vif, mais le point essentiel est d'en faire surtout une réunion de famille pour nous mieux connaître et nous concerter en vue des meilleurs moyens a prendre pour assurer à notre cause de bons et solides résultats pratiques.

Il importe donc avant tout de discuter à fond les questions qui intéressent plus spécialement la population française de la Saskatchewan.

Outre les grands discours déjà annoncés, le Comité Organisateur a distribué des travaux à divers orateurs très compétents, parmi lesquels nous citerons : l'hon. M. A. Turgeon, procureur général de la Saskatchewan et député de Duck Lake, le R. P. H. Lacoste, O. M. I., administrateur du diocèse de Prince Albert, M. Louis Schmidt, écrivain, MM. les abbés Gaire, Gravel et Bérubé, missionnaires colonisateurs ; M. Amédée Cléroux, agent de colonisation, MM. G. Poulin, Legault et Ls. Lehouillier, M. l'abbé P. E. Myre, le R. P. A. Lajeunesse, O.M. I., et autres.

Voici les sujets qui seront traités en des rapports succincts soumis ensuite à la discussion générale de l'assemblée : — L'avenir de la langue française dans l'Ouest. — Plan d'organisation. — Le français au point légal. — Manière pratique de faire enseigner le français à l'école. Inspecteurs bilingues. — Le français dans la vie sociale. — Les premiers droits du français en Saskatchewan. — Nécessité de la presse. — Le groupement des nôtres par la colonisation. — Groupement, par la mutualité et les sociétés nationales.

Nous attirons de nouveau l'attention de nos amis sur l'importance de nous envoyer au plus tôt *leur réponse d'acceptation*. Il nous est impossible d'écrire personnellement à tous ceux qui peuvent venir. Faites le savoir à ceux de vos amis que le journal n'aura pas encore atteints.

N. B. Dans quelque temps nous enverrons des cartes d'admission et un ruban-insigne à ceux qui nous auront annoncé par lettre leur décision de venir prendre part aux séances de la Convention pour le 28 février 1912 à Duck Lake, Sask.

Idée excellente

Nos lecteurs trouveront en quatrième page, sous le titre de "Québec et les groupes français des autres provinces", un article important concernant la meilleure représentation qui devrait être accordée à tous les groupes français dans les hautes fonctions officielles.

L'auteur de cet article, homme d'expérience et d'organisation, y énonce une thèse qui nous semble parfaitement juste.

Nos compatriotes de Québec reconnaissent volontiers aujourd'hui que, jusque dans ces derniers temps, ils n'ont pas tenu compte suffisamment des groupes considérables qui, tout en s'éloignant de la province-mère lui sont restés unis par l'attachement à un commun idéal. La convocation du Congrès de la langue française à Québec, par l'élite de la vieille province, fournit une preuve éclatante de l'intérêt qu'elle veut dorénavant nous manifester.

A nous d'y répondre avec enthousiasme, en nous intéressant à ce congrès et en organisant tout d'abord nos forces chez nous, afin de bénéficier plus largement de l'appui que saura nous apporter la fédération de tous nos intérêts, à Québec, au cœur même de l'influence française au Nouveau Monde.

Le Parler Français dans l'Alberta

Nous apprenons avec plaisir que nos compatriotes de l'Alberta ont résolu eux aussi d'être représentés au Congrès de Québec.

Au cours d'une réunion tenue le 27 janvier, où étaient présents l'hon. P. E. Lessard, MM. L. Côté, L. Boudreau, J. H. Picard, Leo Savard, J. H. Gariépy, W. Gariépy, G. St-Germain, J. A. Beauchamp, H. M. Martin et Alex. Michelet, un comité composé de MM. J. H. Picard, H. M. Martin, W. Gariépy, L. A. Giroux, Emile Tessier et Alex. Michelet, a été formé dans le dessein de convoquer les Canadiens de langue française de l'Alberta à une assemblée devant être tenue à brève échéance à Edmonton, pour préparer la participation du groupement français de la province au Congrès du Parler français de Québec.

Nous félicitons nos compatriotes de la province-sœur pour le mouvement patriotique qu'ils organisent.

Bibliothèque Nationale à Saint-Boniface

Les Cloches font un appel à tous ceux qui peuvent disposer de livres ou de brochures ayant trait aux choses canadiennes surtout à celles de l'Ouest pour établir à St-Boniface une *bibliothèque nationale*. S. G. Mgr l'Archevêque actuel recueille, avec une sorte de culte, les moindres brochures canadiennes comme les plus volumineux ouvrages, parce qu'ils constituent, dit-il, "une partie de notre héritage national et un bien de famille."

Tournez vos regards vers la Saskatchewan

Vonda, Sask., 12 jan. 1912

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU "PATRIOTE DE L'OUEST, DUCK LAKE

MONSIEUR,

Dans l'intérêt de la colonisation française, je suis heureux de vous envoyer un rapport sur la colonie d'Arborfield et les régions environnantes à coloniser. Il m'est d'autant plus agréable de vous donner quelques détails, qu'ils sont tous encourageants et font honneur aux vaillants Canadiens-Français.

A Arborfield, il y a actuellement 70 homesteads pris par eux. Il y a aussi un bon nombre d'Anglais. La plupart des Canadiens viennent de Fall-River, New-Bedford ou des environs. Quelques-uns viennent de la région de Fraserville. On pourrait encore placer là au moins cent familles ; il y a des homesteads vacant à un mille de l'emplacement de l'église. Cette église sera construite au printemps prochain ; déjà les colons apportent le bois de construction. A côté de l'église se construiront, dès la fin de l'hiver, un magasin général ou deux, et un atelier de forgeron. On prépare aussi la fondation d'un couvent, le terrain est déjà acquis. Il y a une école avec une institutrice Canadienne. Il y a aussi une municipalité qui vient d'être érigée avec des conseillers canadiens. Il y a la malle 2 fois par semaine. Il y a un juge de paix, et même un médecin canadien-français.

Au printemps, le chemin va se construire qui nous rapprochera de 10 milles des chars. Actuellement il faut aller à Tisdale, qui est à 25 milles du commencement de la colonie. Peu de places ont progressé si vite dans l'ouest. Cela tient à ce que la terre est d'une fertilité sans pareille. L'automne dernier, on a vu des avoines et des blés où un homme disparaissait sans peine et où il lui était impossible de faire un pas. Tel colon a, sur son homestead, plus de foin qu'il n'en faut pour nourrir, été et hiver, plus de 60 animaux, et tout n'est pas encore en prairie. Car, par ici, il y a à peu près la moitié du terrain en petit bois. Il y a de la bonne eau partout, et à 7 ou 8 pieds souvent.

On trouve du bois à bâtir à 2 ou 3 milles vers le sud-est. Deux moulins viennent l'hiver à quelques milles d'ici pour préparer le bois des colons et leur fournir du travail. La plupart des Canadiens ont de très belles maisons en planches, il y en a aussi en *logs* (grosses pièces de bois); il y a aussi le *shack* traditionnel, mais il sera vite remplacé. Les colons sont contents. "Aux Etats, on n'avait pas de chez nous; disent-ils; ici on est *at home* bien plus que dans les grandes villes américaines. On a sa terre, le plus mauvais temps est passé, et on prépare l'avenir de ses enfants." Je ne dirai pas que jamais personne ne pensé avec un leger nuage de tristesse à la vie des grandes villes. Mais quand ils reviennent à eux-mêmes, nos colons voient clairement que leur avantage matériel et

(A suivre en 5e page)

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

Congrès des instituteurs.

Le 134ème Congrès des instituteurs affiliés à l'Ecole Normale Jacques Cartier, de Montréal, a eu lieu la semaine dernière, sous la présidence de M. J. V. Désaulniers, celui-là même qui a visité nos centres français de l'Ouest l'automne dernier.

Convention des Sociétés d'Agriculture.

Cette convention s'est ouverte à Saskatoon, hier.

L'Ouest et le canal de Panama.

Sir Donald Mann exprime l'opinion, à Vancouver, que cette ville bénéficiera considérablement de l'ouverture du canal de Panama, et que cette voie servira infailliblement d'exutoire à une grande partie du trafic de l'extrême-ouest canadien.

Les minoteries "Robin Hood" resteront à Moose-Jaw.

La compagnie a décidé de reconstruire ses moulins à farine dans cette ville.

Les élections de Montréal.

L'échevin L. A. Lavallée l'emporte sur son concurrent M. G. Marcil, par plus de 11.000 voix dans la contestation pour la mairie. M. N. Giroux est aussi élu comme échevin. La lutte a été chaude et a produit divers procès pour une somme de $200,000.

Les Souverains et le Pape.

L'*Osservatore Romano* énumère les souverains et princes qui ont envoyé par télégrammes au Souverain Pontife leurs souhaits à l'occasion de la nouvelle année : S. M. François-Joseph, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, ; S. M. Guillaume II, empereur d'Allemagne et roi de Prusse ; S. M. Mehmed V, empereur des Ottomans ; S. M. Alphonse XIII, roi d'Espagne ; S. M. Albert Ier, roi des Belges ; S. M. Haakon VII, roi de Norvège ; S. M. Nicolas, roi de Monténégro ; S. M. la reine Marie-Christine ; S. M. le roi Manuel II de Portugal ; S. A. R. le prince Léopold, régent de Bavière ; S. A. I. et R. l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Este : S. A. R. le comte de Caserta : S. A. R. Philippe, duc d'Orléans.

Nous avons le regret d'ajouter que le nom de notre Gracieux Souverain, Georges V, n'y figure pas. Il est vrai qu'il était alors en voyage dans les Indes.

Les écoles bilingues.

Le rapport du Dr. Merchant sur les irrégularités qu'on suppose s'être glissées dans la conduite des écoles bilingues d'Ontario sera publié dans une quinzaine de jours. On croit qu'il sera déposé devant la législation ontarienne avant un mois.

(A Suivre en 2me page)

En marge des événements

Un peu partout, c'est l'époque des conventions. L'autre jour les cultivateurs de l'Alberta se réunissaient à Edmonton, aujourd'hui Saskatoon souhaite la bienvenue à de nombreux agriculteurs : à Calgary, les syndics d'école, et à Montréal, les instituteurs échangent leurs vues pour l'amélioration de l'éducation : à Lawrence, Mass., la jeunesse catholique et française des Etats-Unis a tenu des assises imposantes qui ont révélé à tous la vitalité de notre élément dans la grande république voisine.

De nos jours les congrès sont devenus une nécessité. On sent davantage le besoin de se réunir et de se concerter en de grandes assemblées de famille.

La grande famille catholique et française de la Saskatchewan aura sa convention ici à Duck Lake, les 28 et 29 février, et tous ceux qui ont à cœur le *maintien* et la *défense* de leur langue et de leur foi se feront un devoir d'y assister.

La question des écoles bilingues qui a passionné l'opinion dans l'Ontario et le Manitoba récemment, va revenir sur le tapis à la législature de Toronto, lorsque le rapport du Dr Merchant sera présenté. Les nôtres sont prêts à faire face à la musique, avec l'organisation de l'Association d'Education canadienne-française établie au Congrès d'Ottawa en 1910.

Que pensent les jingoes impérialisants du discours de l'éminent avocat anglais et protestant, M. J. S. Ewart, déclarant que le Canada devra finir par avoir son "Home-Rule" et constituer un royaume, sous la suzeraineté de l'Angleterre ? Et M. Cahan donc, qui verrait sans regret se briser le lien colonial, du jour où l'Angleterre nous traiterait en feudataires et non non plus en sujets égaux ? Opinions hardies, dira-t-on, mais qui prouvent toutefois, que l'élément anglais du Canada entend bien appliquer l'axiome saxon "What we have hold", lequel doit s'appliquer tout aussi bien aux libertés religieuses et nationales de l'élément français, premier possesseur du sol canadien.

Le progrès matériel dans notre pays s'accentue de jour en jour, spécialement dans l'Ouest. Les moyens de communication ne suffisent plus au transport des produits de notre riche contrée, et plus que jamais cette année le commerce souffre de la congestion du trafic. C'est, pour l'heure le problème économique qui exige la solution la plus urgente. De là l'espérance impatiente de voir se réaliser au plus tôt la construction du chemin de fer de la baie d'Hud-

(A Suivre en 2e page)

De par le Monde

(Suite de la Première Page)

L'indépendance du Canada.

M. J. S. Ewart, C. R., parlant au Canadian Club sur l'avenir du Canada, s'est prononcé en faveur de l'indépendance. Il voudrait la création d'un royaume, sous la suzeraineté de l'Angleterre.

Un beau succès.

L'Almanach français de la province ecclésiastique de St-Boniface a été accueilli avec une faveur marquée. Près de quatre mille exemplaires ont été vendus dans l'espace de moins de trois semaines.

Le collège de Farnham, P. Q.

Ce collège dirigé par les Frères de Ste Croix devient la proie des flammes. Pertes: $60,000; assurances: $15,000. On prétend que feu a été mis par des élèves.

ouvelle église de St-Claude, Man.

S. G. Mgr l'Archevêque de St-Boniface a béni solennellement la nouvelle église de St-Claude. Elle est presque terminée et a coûté $12,000. Elle mesure 100 pieds de longueur par 42 de largeur.

D'une rive à l'autre.

On croit que le Lac Supérieur va geler sur toute sa surface, ce qui ne s'est pas encore vu de mémoire d'homme.

Décès de la semaine.

—Le duc de Fife beau-frère de Sa Majesté Georges V, décédé en Egypte au cours d'un voyage.

—Mgr F. Bonne archevêque de Tokio, au Japon.

—Le prince Colona à Rome chef de la maison romaine et assistant au Trône Pontifical.

—A Caraquet N. B. Mgr Allard, fondateur du collège de cette ville. Les Acadiens perdent en lui un de leurs meilleurs amis.

A Lowell, Mass. Le R. P. Brullard, O. M. I. orateur et écrivain.

ETATS-UNIS

Nouveau Délégué Apostolique.

Le Pape a nommé Mgr G. Bonzano délégué Papal aux Etats-Unis en remplacement du cardinal Falconio. Mgr Bonzano était recteur du collège de la Propagande de Rome.

Congrès des jeunes Franco-Américains.

La brigade des Volontaires Franco-Américains a tenu un important congrès à Lawrence, Mass. Ce fut une belle démonstration nationale et religieuse.

Roosevelt candidat.

Il semble tout probable que l'ex-président va se porter candidat contre M. Taft aux prochaines élections.

L'affaire McNamara.

F. Morisson, secrétaire de la fédération américaine du Travail, devra rendre compte de l'emploi de tous les fonds de la Fédération.

A la réception du cardinal Farley.

S. E. le cardinal Gibbons, ainsi que 25 archevêques et évêques des Etats-Unis prennent part à la cérémonie du couronnement des fêtes organisées à New-York pour la réception du cardinal Farley.

Temple maçonnique détruit.

Un incendie a détruit le Masonic Temple de Portsmouth. Les pertes sont de $200,000.

EUROPE

Le Président de la France.

C'est donc dans un an, le 17 janvier 1913 exactement, que le congrès se réunira de nouveau, à Versailles, pour nommer un successeur à M. Fallières. Des candidatures sont déjà lancées.

Les rumeurs de guerre abondent en Europe.

Les actes auxquels se livrent les navires de guerre italiens dans la Méditerranée et la Mer Rouge causent une anxiété croissante chez les armateurs et les assureurs maritimes.

Une prime de cinq pour cent est exigée par les assureurs pour couvrir les risques d'une déclaration de guerre entre la France et l'Italie dans le cours des quatre prochains mois. Une prime de six pour cent est exigée contre les risques d'une guerre entre l'Angleterre et la France d'un côté, et l'Allemagne de l'autre.

La France votera $4,200,000 pour l'aviation militaire.

Les ministres de la marine de et la guerre, MM. Delcassé et Millerand se sont entendus pour demander au parlement des crédits de $4,200,000 pour le développement de l'aviation militaire.

M. Millerand a déclaré que l'aviation est devenue maintenant une partie intégrale, et même essentielle de la défense nationale.

Pour détrôner Pierre de Serbie.

On prévoit des événements semblables à ceux qui précédèrent l'assassinat du roi Alexandre et de la reine Draga en juin 1903. Deux ligues militaires secrètes dominent la situation. Il est question d'un coup d'état et de l'établissement d'une dictature militaire. Une autre dépêche de Belgrade annonce qu'un complot contre le roi a été découvert. Les conspirateurs sont tous des jeunes officiers de l'armée. Le ministère radical a été obligé de démissionner à cette occasion.

Au Portugal: Démission du cabinet.

Le premier ministre Vasconcello et les membres de son cabinet ont donné leur démission, à la suite d'une crise politique. Le cabinet démissionnaire datait du commencement de novembre 1911, alors qu'il avait succédé au cabinet senor Chagas.

Un comité se forme, parmi les résidents britannique les plus en vue, au Portugal, pour étudier, afin d'y remédier autant que possible, la situation déplorable des prisonniers politiques attendant leur procès dans les prisons de Lisbonne.

La loi martiale est proclamée à Lisbonne.

Pour résister aux troupes de la république, les grévistes du Portugal ont 20,000 bombes qu'ils veulent utiliser.

L'incident du "Manouba"

Tout en maintenant son droit de recherche de la contrebande de guerre sur les navires des nations neutres, l'Italie a fourni à la France des explications qui paraissent satisfaisantes, au sujet de la saisie du "Manouba," et l'incident s'est réglé sans plus de conflit.

Russes et Juifs.

Les Nationalistes russes introduisent à la Douma un bill pour prohiber l'admission en Russie des Juifs américains, et pour pourvoir à une augmentation du tarif des douanes contre les importations yankees. Malheureusement chaque nouvelle mesure prise en Russie contre les Juifs, nous amène de nouveaux contingents israëlites. Il serait temps qu'on réglemente cette immigration, pire que celle des races jaunes.

En marge des événements

(Suite de la 1ère page)

son, en attendant que l'opinion publique réclame aussi à grands cris le canal de la baie Georgienne. Nul doute que le percement de l'isthme de Panama, depuis si longtemps attendu, ne donne aussi un nouvel essor au développement du Canada et des Etats-Unis. On parle déjà des avantages qu'en retirerait l'Ouest et les autres provinces.

Tandis que l'Asie et l'Afrique sont le théâtre de guerres sanglantes, la paix est loin d'être stable en Europe.

La France, en face du danger toujours menaçant, a su se choisir l'un des plus forts ministères qui se soient constitués sous la troisième république; d'autre part les triomphes socialistes aux dernières élections allemandes auront vraisemblablement pour effet de susciter une réaction du sentiment national dans ce pays.

Les nations d'Europe, travaillées par des ferments révolutionnaires, sont dans un état de nervosité qui pourrait bien aboutir à des luttes internationales terribles.

Au Portugal, l'anarchie répète les atrocités de la révolution française, et en Serbie un complot analogue à celui qui détrôna le roi Manuel vient d'être découvert. — Et partout, jusqu'en Chine, on retrouve l'action de la franc-maçonnerie dans la marche de l'idée révolutionnaire: "Les princes se sont ligués contre le Christ" depuis un siècle, et voilà que partout les trônes chancellent. La science se vante de ses progrès, mais les peuples en sont-ils plus heureux? Il n'y paraît guère. — Le droit et la justice outragée auront leur revanche. Et qui sait si la race jaune, du Japon et de la Chine, qui se réveille aujourd'hui n'amènera pas une invasion des barbares? L'Eglise seule, parce qu'elle est divine, n'a rien à craindre; les nations qui rejettent la doctrine du doux Sauveur, croulent d'elles-mêmes: l'Eglise reconstruira sur ces ruines, comme sur celles de l'empire romain, un temple encore plus beau. "L'homme s'agite, Dieu le mène."

Venez en foule à DUCK-LAKE pour la grande CONVENTION NATIONALE du 28 et 29 FEVRIER 1912.

Pour conserver et épurer notre langue

"Le premier devoir d'une langue c'est de se conserver. Se conserver, c'est vieillir, se fatiguer, laisser quelque chose aux buissons de la route. Se conserver, c'est peu: s'épurer, se perfectionner, s'enrichir, c'est plus et mieux. Epurer, perfectionner et enrichir notre langue, c'est l'idée qui préside à ce congrès. C'est le plus impérieux des devoirs. Tous ceux qui ont entendu M. Adolphe Cou se rappellent sa frémissante péroraison que je ne puis rapporter qu'en la déflorant: "Et vous, Canadiens-Français, le seul peuple au monde qui ayez la gloire de posséder comme langues officielles les deux plus belles langues humaines. Le français est un dépôt sur lequel vous devez veiller comme sur des vestales."

Conserver: Nous le devons à notre foi qui est intimement liée à la conservation de notre langue; à la France qui nous a donné la vie et qui a droit que nous ne laissions pas rompre ce dernier lien; à l'Angleterre, qui a droit que nous lui fassions honneur en parlant une langue pure et non un jargon inconnu des peuples civilisés; à l'humanité qui a bénéficié de la suprématie du français et qui a encore ce droit.

M. Fabre SURVEYER, à Montréal.

ÉGLISE CATHOLIQUE — DE — DUCK LAKE

RÉVÉREND TH. SCHMID, CURÉ

Offices de la Semaine:
6 hrs et demie: Messe basse.

Offices du Dimanche:
10 heures: Grand'Messe et Sermon.
2 hrs de l'après-midi: Catéchisme.
3 heures: Vêpres et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Tous les premiers Vendredi du mois, Messe de Communion à 7 hrs et demie a.m. et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 7 hrs et demie p.m.

COIN DU PHILOSOPHE

Moi, je ne crois à rien!

Je ne sais si vous avez jamais fait la rencontre d'un athée, d'un de ces demi-savants qui prétendent ne pas croire à l'existence de Dieu. Il s'en trouve malheureusement quelques-uns de par le monde. Oh! ils ne sont pas nombreux au Canada. Pourtant cette mauvaise graine existe ici comme ailleurs, et si elle se multipliait, gare au bon grain!

Un jour, un de ces curieux bipèdes proférait devant moi l'énormité suivante: "Moi, je ne crois à rien!"

—Pas même à votre propre existence? demandai-je.

—Oh! répliqua-t-il, ce n'est pas ça que je veux dire.

—Que voulez-vous donc dire?

—Je dis que je ne crois à rien de ce que croient les bonnes gens sur le Ciel, l'Enfer, le Purgatoire, le Bon Dieu, etc.

—Ainsi, vous ne croyez pas à l'autre vie?

—Non.

—Vous ne croyez pas même en Dieu?

—Non.

—Voilà une négation bien radicale, lui dis-je, même les astres du ciel chantent la gloire de Dieu, dit l'Ecriture.

—L'Ecriture! l'Ecriture! un livre de fables!

—Voyons, mon cher, vous vous croyez intelligent?

—Pas plus sot qu'un autre.

—Ah! eh bien, votre intelligence d'où vient-elle? qui vous l'a donnée?

—Hein? je ne vois pas, Monsieur, où vous voulez en venir!

—C'est bien simple, je vous demande qui vous a donné votre intelligence?

—Qui? ah! mais ça, personne!

—Qui a donné aux bêtes leur instinct?

—Vous vous moquez de moi, Monsieur!

—Non, du tout, je vous demande qui a appris aux oiseaux à faire leurs nids, aux gophers à faire leurs trous, aux abeilles à faire le miel, etc.?

—Ils savent ça d'eux-mêmes.

—Ah! et qui, depuis des milliers d'années, fait tourner la terre sans qu'elle s'arrête?

—Mais, Monsieur!

—Sans qu'elle tombe dans le soleil?

—Monsieur!

—Voilà que vous fâchez maintenant! Ce sont pourtant des questions bien naturelles que je vous pose.

—Oui, mais vous voulez à tout prix me faire dire qu'il y a un Dieu.

—Et vous ne voulez pas.

—Non, je ne peux pas dire ça.

—Bon, alors comment expliquez-vous l'Univers? L'Univers, l'Univers, c'est une machine qui marche toute seule, comme une horloge.

—Très bien, une horloge; et qui a fait cette horloge?

—Mais, Monsieur, ce n'est pas une horloge comme une autre.

—Et quelle différence y voyez-vous?

—L'Univers, c'est l'horloge de la nature, tandis que les autres sont artificielles.

—C'est tout?

—Oui.

—Eh bien, si l'Univers est l'horloge de la nature, ça prouve que c'est la première et la plus grande de toutes les horloges, puisque les jours, les mois, les années se mesurent avant tout par le mouvement de la terre et de tous les astres qui nous entourent. Or, tous les autres instruments qui servent à régler la marche du temps, depuis le cadran solaire jusqu'au plus perfectionné des chronomètres, ne se sont pas faits tout seuls. Eh bien je dis que la première de toutes les horloges ne s'est pas faite d'elle-même non plus.

—Pourquoi pas?

—Pourquoi pas? Mais parce que rien ne peut se faire lui-même. Si quelque chose se fabriquait lui-même, il faudrait qu'il existe déjà avant de se fabriquer... Exister avant d'exister! Ça mon cher, c'est absurde! Voilà pourquoi tous ceux qui ont une étincelle de bon sens sont forcés de répéter avec l'impie Voltaire cette parole qu'il proférait dans un de ses bons moments:

Pour ma part, plus j'y pense et [moins je puis songer
Que cette horloge existe et n'ait [point d'horloger.

Et maintenant, je vous dis: Puisque rien ne se fait tout seul, à quelle *cause* attribuez-vous la marche de l'Univers, l'instinct des bêtes et votre propre intelligence?

(La suite au prochain numéro)

PAUL NODGER

Douze ans plus tard

Il y a vingt-trois ans, il y avait deux jeunes enfants à une école de St-Jacques de l'Achigan, dans le comté de Montcalm.

L'un était dissipé, l'autre était grave: l'un était moi, l'autre était *lui*, c'est-à-dire, mon compagnon. Lequel des deux était le dissipé? Devinez sans rire?.. y êtes-vous? Si vous n'y êtes pas, j'y suis moi.

L'un avait la mémoire des mots, l'autre, la mémoire des faits. Quant au jugement, je n'en parle pas, vu que l'un pensait en avoir plus que l'autre, et l'autre plus que *l'un*; l'un et l'autre, dans ce cas-ci comme dans bien d'autres, faisaient deux.... seuls écoliers d'une même classe, en sorte que quand l'autre était le premier de la tête, l'un était le premier de la queue.

Ils vivaient, ou disons mieux, nous vivions en grande amitié tous deux. Je lui pardonnais bien gaiment d'être toujours le premier de la tête. Il avait plus de talent que moi, beaucoup plus, mes bons habitants, soit dit en toute franchise et *sans me vanter* le moins du monde.

Nous nous séparâmes, moi pour aller au collège, lui pour se rendre aux Etats.

Douze ans plus tard, j'aperçus dans les chars où je me trouvais une figure qui ne m'étais pas étrangère. On s'entreregarde, je le regarde, je le reconnais à l'éclair de son regard—c'était *l'autre* de ma classe, c'était mon compagnon d'école.

Quelle poignée de main! Quels souvenirs du passé!

Je lui demandai de m'écrire et de me donner toujours son adresse.

—Je ne sais plus écrire, dit-il.

—Quoi! toi qui savais ta syntaxe sur le bout de tes ongles!

—Oui, moi qui te *battais* en classe, je n'ai pas écrit, je crois, depuis que j'ai quitté l'école.

—Mais tes lettres?

—Je les ai toujours fait écrire par d'autres, je ne savais comment écrire cela.

Je le regardais avec étonnement; il était pourtant le même, son œil n'était pas éteint, sa belle intelligence s'y montrait, il avait encore son haut et large front, son nez aquilin, ses lèvres malignes et ses cheveux frisés. Il avait encore la repartie vive, et de l'esprit jusqu'au bout des doigts—pourtant il ne savait plus écrire et à peine savait-il lire.

Je plaignais son sort en me disant que de milliers de jeunes gens dans notre Canada sont comme lui! Que de milliers perdent un beau bien qu'ils avaient acquis pendant sept à huit ans de travail! Jeunes gens qui m'écoutez, il est temps que vous songiez à avoir de l'esprit avant vingt-cinq ans, car vous courez risque de ne jamais en avoir!!! Le tout dit par un cœur qui vous aime.

Z. LACASSE, O. M. I.

Les Canadiens Français

Les merveilleux progrès de la race française au Canada

Les Canadiens français sont un peuple qui a confiance dans ses destinées. Ils ont conservé leur foi religieuse intacte et ils ont beaucoup d'enfants.

"La proportion annuelle des naissances, comparée au chiffre de la population, est de quarante-deux pour mille chez les Canadiens de langue française. tandis qu'elle n'est que de vingt-deux pour mille chez les Canadiens d'origine britannique, dit M. Henry dans le "Canadian Magazine."

"En admettant que cette proportion se maintienne, il y aura, dans un siècle, quarante millions de Canadiens français dans l'Amérique du Nord."

C'est la fécondité des femmes françaises, transportées dans une atmosphère plus primitive et plus pure qui prend chaque jour la revanche de l'héroïque défaite de Montcalm.

"Il y a vingt ans, les Anglais avaient la majorité dans onze comtés de la province de Québec: ils ne l'ont plus aujourd'hui dans aucun. Le comté de Compton avait été colonisé par des fermiers Ecossais; il y a dix ans la langue française y était complètement inconnue, aujourd'hui, aucun habitant de ce pays ne comprend plus un mot d'anglais.

"A Montréal, les Français ont fait depuis un demi-siècle des progrès énormes, et maintenant que des capitaux arrivent de France, l'industrie et le commerce cesseront d'être exclusivement entre les mains des Anglais.

"La race britannique perd également du terrain dans la province d'Ontario, où les Français sont au nombre de deux cent vingt-cinq mille et où ils ont la majorité dans quinze comtés. Un quart de la population d'Ottawa, la capitale fédérale du Dominion, est française.

"Le même travail de revanche et de conquête pacifique se poursuit dans les provinces maritimes qui, dans un siècle, deviendront aussi françaises que l'est aujourd'hui la province de Québec."

L'écrivain canadien ne craint pas de prédire que dans un délai plus ou moins rapproché, tout le territoire compris entre le Cap Breton et le lac Supérieur ne sera plus peuplé que de Canadiens français. Si la langue anglaise est encore parlée dans cette région, ce ne sera que dans certains districts de la Nouvelle-Ecosse et dans l'extrême-sud de la province d'Ontario.

"La race française n'a pas dit son dernier mot sur le continent de l'Amérique du Nord, s'écrie le collaborateur du "Canadien Magazine", la Providence lui réserve encore de plus hautes destinées. Le désastre qui a séparé les Canadiens de la métropole n'a pas été pour eux sans compensation, il leur a épargné de passer par les épreuves de la Révolution et de l'empire et il a permis à leur foi religieuse de se développer librement sur leur sol.

Au Coin du Feu

Une Bonne Famille

Une bonne famille est celle où l'on aime et sert Dieu, où l'on craint le péché:—c'est celle où chacun remplit ses devoirs de son mieux;—c'est celle où l'on supporte avec patience les peines de la vie;—c'est celle où l'on s'aime et où l'on s'édifie;—celle où l'on pratique la charité suivant ses moyens.

Là, point de disputes, ni de jurements:—point d'excès de boissons:—point de médisances, ni d'injustices.—Là surtout, point de mauvais discours, ni de mauvaises lectures;—point de mauvaises chansons, ni de mauvaises danses.

On n'y voit aucun tableau indécent. On ne se mêle jamais aux parties de plaisirs et aux divertissements mondains, dès qu'ils sont réprouvés par l'Eglise.—Surtout, on ne souffre aucune mauvaise fréquentation.

Là, le père et la mère veillent sur leurs enfants et leur donnent le bon exemple:—les enfants sont respectueux et dociles.—On se récrée innocemment le soir, et, tous ensemble, on fait la prière.—On ne manque jamais aux Offices le dimanche. On approche fréquemment des Sacrements. Les anniversaires sont toujours des jours de réjouissances. Le nouvel an est une époque de renouvellement et de bénédictions.

Ah! si toutes les familles étaient aussi bonnes, on ne verrait pas tant de scandales, et il n'y aurait pas tant de malheurs!....

Fuyons comme la peste les théâtres, les vues animées et les lieux de perdition. Abstenons-nous des mauvaises lectures ainsi que du jeu à l'argent, mettons notre plaisir à remplir nos devoirs religieux et à mener une vie innocente, et ainsi nous n'aurons rien à envier à personne.

O. M. I.

Il faut lutter

Le Christ a dit: Le "royaume du ciel souffre violence."

Sans exercer de violence envers ce texte lui-même qui n'a certainement pas trait à l'attaque ou à la résistance à coups de fourche ou de bâton, on peut certainement affirmer que Notre-Seigneur, habituellement si doux, lui "le Bon Pasteur" changea un jour sa houlette en fouet pour fustiger les profanateurs du Temple.

Certains des nôtres semblent l'ignorer, si ce n'est quand il s'agit de blâmer et de frapper les amis d'avant-garde qui osent prendre la verge contre ceux qui attentent à nos droits.

En leur apprenant l'attitude des catholiques d'Angleterre, peut-être réformeront-ils leur mentalité et se montreront-ils moins rigoureux envers les partisans de la lutte intrépide, — sinon violente — en matière de religion et de langue protectrice de la foi.

Quand le ministère anglais présenta un projet de laïcisation des écoles, le chanoine Richardson, dans un meeting de 75,000 hommes, s'écria aux applaudissaments de tous:

"Nous ferons sentir au gouvernement que l'Eglise catholique connait autre chose que la résistance passive. Nous ferons une résistance d'un caractère plus actif. C'est en manche de chemise que nous nous battrons pour la liberté."

Et le chanoine Lynch: "Avec l'aide du Dieu de nos pères, nous ne laisserons pas faire cela."

A Liverpool, Mgr Whiteside affirmait que si le Bill scolaire devenait loi il constituerait une déclaration de guerre, et que ce serait le devoir des catholiques "coûte que coûte, fût-ce au prix de l'amende et de la prison, de rendre la loi inexécutable." A quoi un laïque, M. Linskey, répondait que "plutôt que de céder, ils subiraient la prison et l'échafaud."

Mgr Gordon, évêque de Leeds, s'il vous plait, déclare devant 20.000 personnes: "Catholiques, nous savons prier, souffrir, voter et nous battre. Nous sommes décidés à nous battre."

A ce sujet, l'"Idéal," auquel nous empruntons ces citations, ajoute: "De ce programme, les catholiques de France n'ont guère pris que les deux premiers points; ils négligent le troisième et ils ne connaissent pas du tout le quatrième. Aussi, chez eux, la laïcisation va bon train. En Angleterre elle a dû stopper devant des hommes d'énergie."

Et au Canada?

Au Canada, c'est un peu beaucoup la même chose qu'en France. Nombre de bonnes âmes ont su prier, nos frères des autres provinces ont su et savent encore admirablement souffrir. Quant à voter et à nous battre, nous n'avons su qu'une chose: nous chamailler par partisannerie et pour de vils intérêts, quand il eût fallu nous unir pour la patrie et pour Dieu.

H. LALANDE, S. J.

N.B.---Lisez l'article de la première page.

Catholiques de la Saskatchewan, à vous de jeter les bases d'une grande organisation en venant assister à la CONVENTION. ---28 et 29 FEVRIER 1912, Duck-Lake, Sask.

N. B.---Lisez l'article de la première page.

A trois ans

Un bon missionnaire trouva un jour un petit enfant tranquillement assis sur le bord de la route, pendant que sa mère travaillait dans un champ voisin.

Cet enfant le regardait avec des yeux pleins d'intelligence et de sympathie. Le missionnaire s'approcha et lui dit:

—Sais-tu bien, mon enfant faire le signe de la croix?

Et l'enfant fit admirablement bien le signe du chrétien. La mère, qui avait entendu, dit au prêtre:

—Mais, mon Père, vous pouvez l'interroger sur le catéchisme, il vous répondra bien.

Et, en effet, l'enfant répondit sur les principaux mystères de la religion, les principaux devoirs de la vie chrétienne, beaucoup mieux que ne le feraient certains bacheliers de nos jours.

—Mais quel âge a donc votre enfant? reprit le missionnaire étonné.

—Bientôt trois ans.

—Comment avez-vous fait pour lui apprendre déjà tout cela?

—Que voulez-vous, quand il est sur mes genoux, quand je l'habille, quand je lui fais prendre sa nourriture, quand il vient se promener ou travailler avec moi, je lui raconte la Religion; en lui répétant ces choses, il finit par les apprendre et les savoir.

Bonne mère, puissiez-vous avoir de nombreuses imitatrices!

Les droits de la langue française

Le Congrès de la langue française prouvera que cette langue est ici chez elle. Dire qu'elle n'est que tolérée est une grande erreur. Elle n'est pas plus tolérée ici qu'elle n'est tolérée sur le grand et glorieux blason que tous les sujets de l'empire britannique regardent avec tant de fierté et qui porte noblement: "Dieu et mon Droit."

Mgr BRUCHESI.

N'oubliez pas la date importante du 28 FEVRIER 1912, à Duck Lake, Sask.

Québec et les groupes français des autres provinces

Quelques réflexions à méditer

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les notes suivantes qui nous sont transmises par un ami de l'Ontario.

Elles traduisent bien le sentiment des groupes français éloignés de Québec, et elles établissent "avec force et délicatesse, selon l'expression d'une autorité éminente, une thèse absolument vraie."

La campagne antinationale menée par certaine presse anglo-saxonne d'Ontario contre l'enseignement bilingue, a produit dans Québec la réaction salutaire que faisait prévoir, depuis quelque temps, la posture nouvelle prise par la province-mère vis-à-vis des groupes français de l'extérieur.

On a compris que la lutte apparemment dirigée contre l'enseignement du français, était surtout le moyen d'arrêter l'expansion française au dehors de Québec; beaucoup d'Ontariens de langue anglaise disent toujours que les Canadiens-Français, pour obtenir quelque chose, doivent rester chez eux, dans la province de Québec; comme si le Canada n'appartenait pas de droit à tous les Canadiens sans distinction d'origine, et à plus forte raison aux fondateurs et aux colonisateurs du pays!

Les déclarations francophobes du Procureur-Général d'Ontario, M. J. J. Foy, ont reçu l'attention qu'elles méritaient, et il ressort de l'attitude énergique des journaux français de Québec un fait d'importance primordiale au point de vue de l'expansion française dans notre pays bilingue: Québec sait que l'intégrité des droits français en Canada dépend tout autant de la force des groupes du dehors que de la fermeté de la province de Québec elle-même.

Jusqu'aujourd'hui, la population anglophone n'a vu, dans la représentation française aux postes supérieurs de l'administration publique, que la province de Québec. C'est toujours Québec qui reçoit les reproches, qui subit les attaques, dans les protestations faites contre *l'agression française*, et elle est un peu responsable de cet état de choses, qui n'a pourtant pas sa raison d'être.

Si la province de Québec voulait seulement élargir ses frontières d'action française, de façon à protéger tous les groupes de Canadiens-Français dans les Provinces Maritimes, dans l'Ouest et en Ontario, au lieu de donner un appui exclusif aux gens de Québec, elle ne perdrait pas la si précieuse coopération d'environ 500,000 Canadiens de langue française établis hors de Québec, et elle ferait taire les justes récriminations de ces 500,000 compatriotes contre l'accaparement québecquois.

Chaque fois qu'il s'est agi de représenter le groupe français dans l'administration civile, Québec a généralement réclamé pour elle-même les droits et les privilèges, alors que les Canadiens-Français d'Ontario, de l'Acadie, et de l'Ouest étaient ou négligés ou complètement oubliés, du moins pour tout ce qui touche aux services dépendant du pouvoir fédéral proprement dit.

Les groupes extérieurs ne peuvent certainement pas s'attendre à recevoir des postes appartenant à Québec *comme province*, mais ils ont droit à leur part de patronage dans toutes les nominations qui appartiennent à la race française *en général* au Canada. Et ces postes qui doivent échoir aux Canadiens-Français comme *groupe*, sont très peu nombreux: car la plupart des nominations accordées à la race française sont comprises soit dans la magistrature, soit au Sénat, soit dans des commissions purement provinciales, et comme telles ces nominations sont nécessairement réservées aux québecquois, et cela est juste. Mais il y a parfois des positions importantes, soit dans le service civil ou ailleurs, où la race française *en général* a droit à la représentation, et cependant où c'est toujours Québec qui réclame et qui obtient la préférence. Pourquoi ne pas laisser au moins quelques-unes de ces nominations aux Canadiens-Français du dehors, et agrandir ainsi la sphère d'influence française dans tout le Canada quand il s'agit des postes supérieurs du pouvoir fédéral?

D'ailleurs, si Québec refuse de reconnaître les droits des groupes extérieurs, elle ne peut plus s'étonner du fait que les Canadiens de langue anglaise refusent eux aussi de les admettre.

Québec, en facilitant la représentation française en dehors de bornes de province, établira partout des avant-gardes puissantes qui pourront détourner d'elle l'attention malveillante des fanatiques francophobes, et qui, un jour, seront tellement multipliées partout, que les attaques des ennemis ne sauront plus sur quel point se diriger pour affaiblir le prestige français. On répliquera peut-être que quelquefois—très rarement d'ailleurs—ces droits de représentation ont été reconnus, et que, récemment, l'hon. M. Roy a été nommé commissaire du Canada à Paris, bien qu'il vînt de l'Ouest. Mais il ne faut pas oublier que des Québecquois sont allés comme lieutenant-gouverneur ou comme juge, ou comme magistrat dans les provinces de l'Ouest, et qu'ils ont assez souvent obtenu dans ces provinces lointaines des postes de la plus haute importance.

L'Ontario français n'a rien eu d'important du pouvoir fédéral en dehors des postes purement *locaux*, comme la magistrature et le Sénat.

Actuellement, l'unité des représentation, à cause même des réclamations exclusives de la province de Québec, comporte que cinq cent mille Irlandais établis dans toutes les parties du Canada ont droit, dans bien des cas, à autant que les 1,800,000 ou 1,900,000 Français de la province de Québec, et les 500,000 Canadiens-français établis dans les *huit provinces de langue anglaise*. Il y a dans ce fait une injustice criante mais Québec en est cause, parce qu'elle oublie les groupes extérieurs qu'elle pourrait protéger d'abord, quitte ensuite à réclamer, à exiger même sa propre part de représentation comme province.

Les groupes extérieurs ne sont pas assez forts, en général, pour obtenir même une faible partie de patronage provincial. Et Québec exige tous les autres postes. Conséquence naturelle, c'est que les groupes extérieurs n'ont rien du tout, bien qu'ils représentent près de vingt-cinq pour cent de la population totale française du pays. Autre conséquence naturelle: les groupes français de l'extérieur n'ont pas l'influence qu'ils méritent. On juge, la plupart du temps, une race par ses représentants dans les hautes fonctions de l'Eglise et de l'Etat, et si nos groupes sont inconnus dans ces hautes fonctions, ils n'ont pas d'existence publique.

Les Irlandais d'Ontario ont trois juges aux cours supérieures, les juges Anglin, à la Cour Suprême du Canada: Latchford et Kelley, à la Cour Supérieure de Toronto; dix ou onze juges de la Cour de comté. De plus, le groupe catholique de langue anglaise en Ontario a cinq sénateurs, les honorables MM. Scott, Coffey, Carling, Sullivan et McMillan, sans compter M. Scott à la Commission des Chemins de fer. En résumé, les catholiques anglophones ont de dix-huit à vingt positions importantes en Ontario.

Les Canadiens-français, pour leur part, n'ont qu'un sénateur, l'hon. M. Belcourt, et que deux juges de la Cour de comté, les juges Constantineau et Valin.

Or, en 1909, d'après un recensement ecclésiastique et d'autres sources de renseignements, il y avait une population catholique totale de 485,000 en Ontario ainsi subdivisée: Canadiens-français, 235,000; Irlandais, 175,000; autre origine, 75,000.

Il ne s'agit ici que des charges relevant du pouvoir fédéral; car si l'on examinait le patronage provincial, la disproportion serait déconcertante: les Canadiens-français n'ont presque rien d'important, sauf un ministre dans le cabinet Whitney.

On dira peut-être que les Canadiens-français d'Ontario ont eu comme nomination fédérale un commissaire de l'Intercolonial; n'oublions pas que le titulaire a été choisi à cause de sa défaite aux élections, dans son comté natal de l'Islet. D'ailleurs, comme cette commission siège à Moncton, la nomination n'est pas de nature à donner du prestige à l'Ontario français, qui, entre parenthèse, ne l'a jamais demandée. La nomination a été demandée par les députés du district de Québec.

N'oublions pas que les groupes provinciaux anglais, irlandais ou écossais ont leur grosse part de représentation dans Québec, alors que leur représentation, selon le principe avoué par Québec, ne devrait s'étendre qu'aux provinces dans lesquelles ces groupes ont une majorité. Pourquoi ne pas laisser le même privilège aux groupes acadiens et canadiens-français d'Ontario et de l'Ouest? Québec est si généreuse pour sa minorité anglophone, le serait-elle moins pour ses propres enfants qui vivent en dehors de la province?

En principe et en fait, nous le répétons, la province de Québec devrait protéger les groupes français du dehors. Ce serait le meilleur moyen d'accroître l'influence française en général; car il ne faut pas toujours choisir les représentants d'une race dans les limites mêmes de la province originaire, mais partout où la race est établie en nombre respectable.

Plus les groupes extérieurs seront vigoureux et appuyés, plus la représentation sera importante pour la race française au Canada, et plus cette race française sera respectée.

C'est à cette époque, seulement, qu'on pourra dire que la race française compte pour quelque chose dans toutes les provinces de notre pays.

Nous souhaitons à la province de Québec de mûrir ces quelques pensées, à l'aube de l'année nouvelle.

Ecrivez nous AUJOURD'HUI pour nous annoncer l'honneur de votre présence à la Convention des CATHOLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE DE LA SASKATCHEWAN à Duck Lake, 28 et 29 fevrier.

Adressez toutes communications au:

Patriote de l'Ouest, Duck Lake, Sask.

Le programme des Francs-Maçons

Au cours d'un article contre le sénateur Legris, la *Croix* de Montréal résumait comme suit le programme des francs-maçons:

1. Multiplier les théâtres de vues animées et autres.

2. Encourager les lieux de débauche.

3. Soutenir les buvettes existantes et en ouvrir de nouvelles si possible.

4. Développer l'amour désordonné des richesses.

5. Inspirer le goût des plaisirs et les favoriser par n'importe quels moyens.

6. Favoriser l'ambition des gens sans principes.

7. Ruiner l'influence bienfaisante du clergé.

8. Tromper et égarer l'ouvrier, lui inspirer la haine du capitaliste et de l'Eglise pour s'en servir plus tard contre ces deux puissances surtout contre l'Eglise.

9. S'emparer de l'enfance par l'école.

Pour réussir:

a. Mettre l'éducation entièrement entre les mains de l'Etat;

b. Rendre l'école obligatoire;

c. Obtenir l'uniformité des livres, pour, plus tard, pouvoir imposer les livres qui plairont aux trois points;

d. Obtenir encore la gratuité de l'école et du livre afin de rendre les parents plus coulants sur le choix des maîtres et des manuels;

e. Etablir des écoles neutres sous prétexte de ne pas gêner les consciences;

f. Encourager et produire les élèves qui sortiront des écoles neutres et mépriser l'enseignement des établissements religieux.

g. Enfin, faire table rase de tout principe selon la méthode des gens du Grand-Orient."

Nous comptons sur votre présence à Duck-Lake, les 28 et 29 février 1912.

Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

Écrites spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

CHAPITRE V

LES TROUBLES DE LA RIVIÈRE ROUGE

(1868-69-70)

(Suite)

Lorsque nous passâmes à Pembina, le gouverneur se trouvait dans le fort anglais, mais il ne devait pas y demeurer longtemps. Une demi-journée plus loin, aux deux Petites Pointes, nous rencontrions les Métis, Lépine en tête, qui allaient lui signifier de retourner sur le sol américain, ce qu'il dut faire, bien malgré lui.

Enfin j'arrivais à Winnipeg le 5 novembre. En passant au fort, que les Métis occupaient depuis trois jours, je reconnus un de mes voisins qui montait la garde près de la petite porte de l'Est. J'allai lui serrer la main et lier un petit bout de conversation. Je remarquai qu'il parlait presqu'à voix basse, et comme si je l'avais interrompu dans ses prières, car s'il avait son fusil sur l'épaule il avait aussi le chapelet à la main. Je n'entendais, non plus, aucun bruit au dedans les murs. J'appris plus tard que c'était la consigne.

Comme la partie entreprise était sérieuse et pleine de périls, les Métis, fidèles à leur passé, l'avaient commencée dans la prière et le recueillement. Comme la foi était encore vivace chez eux! Comment n'auraient-ils pas été de bons soldats?

Quelques jours plus tard, lorsque j'eus mis un peu d'ordre chez moi, j'allai moi-même demeurer au fort avec Riel.

Avant même d'entrer dans le Fort, et dès leur première organisation à St Norbert, les Métis avaient formé un conseil composé d'un ou de deux principaux citoyens de chaque paroisse, avec John Bruce, de St Boniface, comme président, et Louis Riel, de St Vital, comme secrétaire. Ce conseil siégeait pour ainsi dire en permanence, car les événements se précipitaient et devenaient de plus en plus graves.

Il ne faut pas croire en effet que le parti canadien s'avouait déjà vaincu, ou demeurait inactif. Au contraire, Macdougall à Pembina, Dennis au Portage la Prairie et ailleurs, et Schultz à Winnipeg, organisaient une contre révolution, et s'efforçaient d'attirer à eux l'ancienne population anglaise de la colonie, demeurée à peu près neutre jusque là, quoiqu'avec un penchant plutôt hostile aux Métis français.

Le premier soin donc du conseil, après son entrée dans le Fort, fut d'avoir avec lui les anciens colons anglais. Pour cela des lettres leur furent envoyées, leur expliquant notre attitude et nos vues, et leur demandant d'envoyer des représentants pour conférer avec nous, afin d'en venir à une entente commune sur les conditions à demander au Canada avant de lui permettre l'entrée du pays.

Cette invitation fut acceptée, et au jour indiqué, le 16 novembre, douze délégués anglais étaient réunis à ceux des Métis.

Mais après plusieurs jours de délibérations, interrompues par toutes sortes d'incidents, la convention dût être dissoute faute d'entente.

Riel résolut alors d'agir seul avec les Métis. Déjà il avait pris possession des magasins et de la plupart des bâtisses de la Compagnie. Il rassembla le plus d'hommes, et se mit, en un mot, en état de faire face à tous ses ennemis.

Il donna le nom de gouvernement provisoire à son premier conseil, et continua de s'en appeler le secrétaire, quoiqu'il en fut en réalité le véritable président. Il prit cependant ce titre quelque jours plus tard, et je fus nommé son secrétaire.

Riel était né orateur. Son caractère le prédisposait à cela. D'une nature enthousiaste et un peu exaltée, ses discours faisaient une grande impression sur les foules. Et puis, la cause qu'il avait à défendre — cause noble et juste comme il en fut rarement — était déjà par elle-même un stimulant naturel à l'enthousiasme. Aussi il n'est pas étonnant de voir l'effet qu'il faisait sur ces natures simples et honnêtes, comme l'étaient les Métis, lorsqu'il leur démontrait leurs droits les plus sacrés foulés aux pieds par l'envahissement de leur pays par le Canada.

Il était aussi poëte à ses heures, comme on dit.

Après sa sortie du collège, et avant de revenir à la Rivière Rouge, il avait vécu pendant quelque temps avec Louis Fréchette à Chicago. C'est là qu'ils s'exerçaient tous deux à la poësie, l'un, Fréchette, s'efforçant d'imiter Hugo, et l'autre Lamartine.

Il forma aussi un autre conseil, appelé conseil militaire, composé des capitaines des différentes brigades, et ayant Ambroise Lépine à sa tête avec le titre d'Adjudant Général.

Lépine était tout l'opposé de Riel.

Froid, positif, il ne s'emballait jamais, comme on dit aujourd'hui. Mais il était la bravoure même.

D'une prestance superbe, doué d'une force musculaire extraordinaire, il était fait pour commander, et il devint comme tout naturellement le chef des soldats de la révolution.

Comme tous les hommes supérieurs, il était doux envers les petits. Mais il ne ménageait pas les grands et les forts.

Un jour un capitaine, Toussaint Lussier, un géant, l'homme le plus fort de la Rivière Rouge, avait été envoyé pour ramener prisonnier un des principaux rebelles parmi les Métis, William Dease. Il revira bredouille. Lépine lui fit une terrible semonce, et le traita presque de lâche. J'aurais cru que Lussier allait sauter sur lui.

Le pauvre Elzéar Goulet qui eut une si triste fin, ressemblait beaucoup à Lépine. Il en avait toutes les qualités et les défaut. Il l'emportait sur lui par ses manières amènes, et il était l'idole des soldats.

(A Suivre)

Le lien entre les groupes français

-Paroles de Mgr P. E. Roy

Nous sommes trois millions et demi de Canadiens-Français, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. C'est un groupe scindé et affaibli. Le groupe de la Province de Québec lui-même n'est pas compact. Une partie s'est éloignée du centre et un demi million de Canadiens ont formé les groupes d'Ontario, des Provinces maritimes et de l'Ouest.

La province de Québec a-t-elle fait son devoir? C'est une question à nous poser. Plusieurs ont déjà répondu: non, Québec n'a pas fait son devoir en faveur des groupes sortis d'elle et émigrés. Nous avons gémi sur leur sort, versé des larmes et caressé le vain espoir,—qui montre un cœur excellent mais qui est démenti par l'histoire—qu'ils reviendront à nous. Nous ne devons pas perdre notre temps à gémir et à leur tendre les bras.

Cessons de parler de rapatriement. Les Canadiens-Français des Etats-Unis ne reviendront pas chez nous. Ce qu'il faut c'est leur fournir le secours dont ils ont besoin pour défendre l'intégrité de leur foi et de leur race. c'est leur faire sentir que Québec est un rempart sur lequel ils peuvent s'appuyer à tout moment, c'est leur prouver que nous savons les luttes qu'ils ont à soutenir et les droits et les âmes qu'ils ont à sauver. Qu'avons-nous fait? Rien, absolument rien. Québec n'a été secourable qu'en envoyant des prêtres et des religieuses. Ce sont eux qui ont sauvé la foi et la race. S'ils n'eussent pas eu de prêtres, la situation des nôtres là-bas eût été vraiment lamentable.

Pour travailler au salut des Franco-américains, les prêtres durent se faire maitre d'écoles. Je l'ai fait durant deux ans et je n'en ai pas honte. Et je considère avoir fait œuvre plus utile que ceux qui professent dans des chaires de littérature.

Mais aujourd'hui on n'a plus besoin de ce secours. Je n'ai pas à discuter les motifs qui ont fait cesser cette demande.

Il est de suprême importance de renouer les relations avec ce peuple. Là-bas on croit que Québec a abandonné ses enfants qui ont quitté la patrie. Il est dur d'entendre des petits enfants se plaindre d'être abandonnés par leur aïeul.

Ce qui manque, c'est le lien.

Nous formons neuf groupes séparés et forcés de se défendre chacun comme il peut. Oui, se défendre comme ils peuvent et plutôt mal que bien. Ces groupes n'arrivent pas à réclamer leurs droits avec la sagesse requise et une cause ne se défend pas avec le premier moyen venu.

Il faut un lien entre tous les groupes. C'est le but de notre Congrès. Nous voulons que toute l'Amérique du Nord prenne part à ce congrès; nous voulons au moins 50.000 adhésions pour que ce soit le plus bel acte de patriotisme jamais fait.

Nous sentons notre âme se raviver à la confiance, à l'accueil que vous nous faites: nous comprenons qu'il est facile de ranimer tous les espoirs et de faire marcher tous les groupes. Nous voulons la marche d'ensemble des 3,000,000 de Canadiens sur le terrain des droits reconnus par la loi de la nature supérieure à la loi légale.

Les illusions d'un anglomane

N. B. DEFENSE à tous ceux qui sont entichés d'un amour excessif pour l'étude de l'anglais, de lire ceci.

Le dialogue suivant est imaginé par M. l'abbé Gaire, le vaillant colonisateur du sud de la Saskatchewan, qui fait publier à Lille en France, un charmant bulletin trimestriel intitulé "Le Défenseur du Canada catholique et français."

(DIALOGUE)

LAFRANCHISE.—Vous avez beau dire, Monsieur Lesau, pour ma part je crois fort que votre amour de la langue anglaise est exagéré et il pourrait bien arriver que vous ayez à regretter un jour votre erreur.

Je crains peu pour vous, car il vous serait difficile d'oublier le français que votre père vous fit soigneusement apprendre dès votre bas âge, mais je crains beaucoup que vos enfants ne soient de tristes ignorants de cette belle et noble langue, si vous les continez à l'école anglaise comme vous vous proposez, dites-vous, de le faire.

LESAU. — Eh quoi! M. Lafranchise, vous n'avez donc pas encore remarqué combien l'anglais est nécessaire ici: partout on le parle. Vous ne pouvez pas faire un pas sans rencontrer quelque Anglais, et vous ne pouvez rien faire ni réussir en rien sans revenir à l'anglais.

Oui, c'est bien décidé, je veux que mes enfants, mes filles comme mes garçons, avant tout sachent bien l'anglais, et comme nous habitons une localité où l'on parle encore trop le français, dès que le moment sera venu j'aurai soin de placer mes enfants dans les écoles de localités complètement anglaises, car, voyez-vous, je trouve que le français est tout au plus bon en France et peut-être encore dans quelques coins perdus de la province de Québec, et que tout le temps qu'on lui consacre ailleurs est du temps perdu.

LAFRANCHISE. — Comme vous y allez, M. Lesau. Vous parliez tout autrement il y a quelque vingt ans: vous paraissiez alors tenir beaucoup au français: il vous arrivait souvent de faire des gorges chaudes sur la rudesse de quantité de mots anglais, et vous ne vous gêniez guère pour dire à tout venant que l'anglais était bon pour être parlé aux bêtes.

LESAU. — C'est bien simple: j'ai changé de sentiment.

LAFRANCHISE. — Sans doute, mais vous reconnaissez par là que vous avez pu vous tromper autrefois. Seriez-vous devenu infaillible aujourd'hui? Je ne le crois pas, et même je pense que c'est seulement maintenant que commence sérieusement votre erreur.

LESAU. — Aujourd'hui, au contraire, je commence à voir clair en cela, et j'en veux presque à mon père de ne m'avoir pas envoyé à l'école anglaise.

LAFRANCHISE. — C'eut été assez difficile, vous l'avouerez, puisqu'au pays natal vous n'aviez pas d'école anglaise.

LESAU. — Quoiqu'il en soit, ici l'anglais est indispensable, et je veux que mes enfants sachent parfaitement cette langue. Quant au français et à tout le reste, cela m'est bien égal.

LAFRANCHISE. — Qu'entendez-vous par: tout le reste? Serait-ce à l'instruction religieuse que vous feriez allusion?

LESAU. — Je ne veux pas dire, assurément, que mes enfants ne feront pas leur Première Communion: ils la feront certainement et s'il faut huit jours ou un mois pour apprendre les éléments de la religion, je veux bien faire ce sacrifice. Mais après cela, sans plus tarder, ils se remettront à l'école anglaise pour tout de bon.

Pour moi, voyez-vous, l'école anglaise c'est tout. Si l'on ne sait pas le français, cela importe peu; et pour la religion ça n'est pas si compliqué qu'on veut bien le dire: le Bon Dieu n'en demande pas tant. L'on dit même qu'il y a au ciel des Saints qui ne savaient pas lire.

LAFRANCHISE. — Comme vous voilà fort en histoire et en théologie! Vraiment, avez-vous bien réfléchi sur toutes ces choses que vous affirmez si prestement.

LESAU. — A quoi bon tant de réflexion sur tant de choses. Pour ma part, j'apprécie surtout le dollar et j'aime spécialement ce qui me le procure.

LAFRANCHISE. — L'on s'en aperçoit. Cependant, il ne faudrait pas presser beaucoup votre principe pour en faire sortir des choses bien drôles. C'est, en effet, ce principe qui fait embusquer le bandit au coin du bois: c'est lui qui aiguise le poignard du détrousseur de grand chemin: c'est encore lui qui porte quantité d'hommes à toutes sortes d'actions peu honorables.

Vous n'en êtes pas là, assurément: mais tout cela laisse voir qu'il ne faut rien affirmer trop vite, et que dans tous les cas le dieu dollar n'est pas tout: que la vertu, le devoir et l'honneur lui sont bien supérieurs et doivent lui être préférés.

LESAU. — Oui, sans doute.

LAFRANCHISE. — Je vois avec plaisir que nous commençons à nous entendre. Tenez, je vais vous parler franchement: ce n'est pas que je veuille dire que l'anglais ne soit pas généralement très utile dans ce pays, loin de moi cette pensée, mais je soutiens qu'un Français, spécialement, loin d'y gagner à n'apprendre que cette langue, y perd au contraire beaucoup.

D'abord, pensez-vous qu'il soit honorable pour un fils de Français d'ignorer volontairement la langue de ses pères?

LESAU. — Je le reconnais, ce n'est peut-être pas très beau, mais...

LAFRANCHISE. — Non seulement ce n'est pas très beau, c'est même très triste: d'autres à ma place diraient que c'est très honteux: que c'est une sorte d'apostasie nationale; celui qui en est là déshonore ses ancêtres, il se déshonore lui-même. Oui, quand dans un pays aussi français que l'est le Canada, un Français néglige d'apprendre et de parler la langue française il renie le sang qui coule dans ses veines.

LESAU. — Tout cela c'est du sentiment, et même, si vous le voulez, du beau et noble sentiment: mais ce n'est pas de cela que nous vivons, ce n'est pas cela qui nous fait gagner de l'argent.

LAFRANCHISE. — Pardon, M. Lesau, voudriez-vous dire par là que vos enfants mourront de faim où qu'ils gagneront moins d'argent si en plus de l'anglais ils apprennent aussi le français? Vous paraissez plein de l'idée que la connaissance du français diminue l'homme au Canada et qu'elle l'empêche de parvenir à la hauteur de position qui lui convient d'atteindre.

LESAU. — Non, je n'ai pas précisément voulu dire cela.

LAFRANCHISE. — Qu'avez-vous donc voulu dire?

LESAU. — Je ne sais pas trop comment m'expliquer. Je crois bien, maintenant, que je m'étais fait quelque illusion sur le sujet que nous discutons, et que le français pourrait bien n'être pas aussi inutile ici que je le croyais tout d'abord.

Au parlement de Régina

Projets de loi

En faveur de la Réciprocité

Une résolution en faveur de meilleures relations commerciales avec les États-Unis est soumise à la chambre l'opposition y est sévèrement blâmée pour n'être pas restée fidèle durant les élections, le 21 septembre, à la résolution unanime adoptée par l'assemblée en faveur de la réciprocité le 8 mai 1911.

Pour l'exploitation du charbon

Le ministère et l'opposition s'entendent sur la nécessité d'étudier à fond la possibilité d'utiliser les immenses gisements de charbon mou dans le sud de la province, pour produire l'énergie électrique et fournir du combustible à bon marché. Si le projet est réalisable le gouvernement le mettra à exécution aussitôt.

Contre les armes à feu

L'honorable M. Turgeon soumet un excellent projet de loi pour protéger le public contre les armes dangereuses. La réglementation de vente est sévère: le nom de l'acheteur, le numéro de l'arme et la date de vente devront être inscrits sur régistres spéciaux et transmis au procureur général. Les immigrants, pour violation de cette loi peuvent être punis de déportation.

Les colporteurs

Si le projet de loi de M. Motherwell est adopté, les colporteurs devront payer chaque année une licence de $25 au secrétaire provincial, en plus de la somme exigée par chaque municipalité.

Assurances contre le feu

Une législation très élaborée pour la réglementation des compagnies d'assurance sera soumise à la Chambre. Il y est question de nommer un *Surintendant d'Assurance* pour la surveillance générale des Compagnies. Celui-ci aurait pour fonction de veiller à ce que nulle compagnie ne puisse tromper le public: sur son avis le Lieutenant Gouverneur en conseil peut suspendre la licence accordée à une compagnie d'assurance, et lui-même et ses employés ne doivent faire partie d'aucune compagnie d'assurance.—Toutes les Compagnies d'Assurance devront être autorisées pour la province et soumettre un rapport de leurs affaires chaque année.

Les écoles

Un projet de loi pour les écoles primaires et secondaires obligera le secrétaire-trésorier à faire publier chaque année, au mois de mars, dans le journal de la localité, l'état financier du district scolaire, sanctionné par un auditeur officiel. Il y est pourvu aussi à la nomination d'un *Surintendant de l'Education*, qui aura la surveillance générale des écoles, et duquel relèveront les inspecteurs. Il verra à l'octroi des certificats d'enseignement aux conférences d'instituteurs et aux bibliothèques scolaires etc.

Tournez vos regards vers la Saskatchewan

(Suite de la 1e page)

moral est d'être ici; qu'ils ne travaillent pas pour être toujours aussi pauvres comme aux Etats.

La plupart sont venus sans grand argent, et c'est ce qui les retarde, car ils doivent travailler au dehors pour gagner de quoi acheter leur matériel, ils gagnent d'ailleurs de bons prix. Ceux qui sont arrivés avec une certaine somme sont déjà installés complètement et faute d'argent, l'élevage est ce qui leur rapporte le plus; il est question d'établir une fromagerie dans le paroisse. Ce printemps, beaucoup de nouveaux colons s'annonçent. Qu'ils viennent, le pays est ouvert maintenant, leurs frères canadiens les attendent et disent: l'on sera bien quand on aura là 200 familles éparpillées autour de l'église et qu'au travers les bouquets de trembles on entendra le son joyeux des cloches.

Arborfield a des voisins canadiens. Au sud, près de la voie ferrée, il y a un groupe de langue française, et beaucoup de homesteads à prendre. Là, on est dans le grand bois, mais le bois de chauffage paie bien. Plus au sud encore, il y a une autre paroisse en formation. Il y a là une douzaine de Canadiens et presque tout est à prendre. Il y a beaucoup de prairies, une excellente terre, de l'eau douce, des rivières et des lacs magnifique. Un chemin de fer passera là bientôt ainsi qu'à Arborfield.

Au sud est la colonie de Nut Lake qui compte une centaine de familles canadiennes. A l'ouest il y a Beauchamp, le Lac Vert, et ces colonies se rattachent elles-mêmes aux paroisses canadiennes qui entourent Duck-Lake. A 15 ou 20 milles au sud de Star City, il y a une autre colonie canadienne *Chajoness*, on trouve là aussi des homesteads excellents. Les Canadiens qui iront dans ces parages ne seront pas isolés. Ils seront groupés en paroisses voisines.

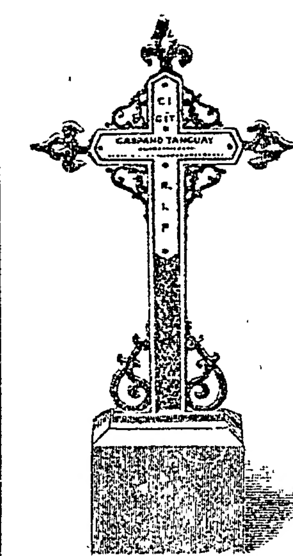
A Star City, paroisse déjà établie, il y a d'excellentes terres à acheter à bas prix, près de la Ville et de la Station. Si les braves Canadiens des Etats-Unis ou ceux qui doivent quitter la province de Québec voyaient ces régions ils seraient bientôt des nôtres et, avec la grâce de Dieu, ils n'auraient qu'à s'en réjouir.

Votre bien obligé,

AMÉDÉE CLÉROUX,

Agent d'Immigration.

Venez assister à la CONVENTION NATIONALE des catholiques de langue française de la Saskatchewan, à Duck-Lake, et faites-le savoir à vos amis.



Calendrier de la Semaine

Pour l'Ouest Canadien

Dimanche, 11 Février. Sexagésime.
Lundi, 12. Les Sept Fond. des Servites.
Mardi, 13. Comm. de la Passion de N. S.
Mercredi, 14. S. Valentin, martyr.
Jeudi, 15. La fuite en Egypte.
Vendredi, 16. Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes.
Samedi, 17. Ste Marianne, vierge.
Dimanche, 18 Février. Quinquagésime.

Le Comité de réception

Pour la Convention de Duck-Lake

Le samedi 3 février en une assemblée tenue au "Patriote", présidée par M. l'abbé Th. Schmid, et le R. P. Auclair O. M. I., faisant l'office de secrétaire, on a procédé à la formation d'un comité de réception, qui dès ce jour prendra les dispositions nécessaires pour accueillir les nombreux visiteurs de la convention du 28 février.

Ont été élus :

PRESIDENT : M. J. Dubois.

1er VICE PRESIDENT : J. Gagnier.

2me VICE PRESIDENT : F. Vernerey.

SECRETAIRE : Dr. N. H. Touchette.

MEMBRES : G. Gervais, O. Dubé, C. Kleine, Chs. Kleine, R. Barré, J. Kleine, G. Doucette, L. Pézeril, O. St-Denis, F. Blanchard, J. Pogu J.-M. Forestier, P. Fleury, W. C. Kimber, M. Courchenes, D. Perillat, A. Lenglet, P. Lemanviel, Chs. Paul, F. Pollard, F. Conan, J. Fauchoux, J. Rousset, A. Leray, M. Toutain, A. Perillat, A. Pézeril, A. Cécillon, F. Bouvard, B. Gentil-Perret, P. Sache, F. Lanovaz, F. Lanovaz, J. Mièvre, T. Malone, J. Fournier, N. Turcotte, O. Comeau, C. Amiot, L. Robert, P. Doucette, A. Barré, J. Perret, J. Fendelet, A. Marion, J. Marion, P. Lecoq, J. Forestier, A. Dorion, W. Barrette, P. Grezeau, A. Poty.

Belle Fête à Marcelin

MARCELIN, 23 JANVIER

Mais qu'y-a-t-il donc à Marcelin disaient les étrangers ? A voir les gens sur pied et l'affluence à l'église on dirait que c'est un jour de grande solennité.

Banderolles, drapeaux, verdure, son des cloches, tout annonce le tribut d'estime et de reconnaissance que la population de la paroisse apporte à une humble et vertueuse famille, dévouée, charitable, modèle de vie chrétienne.

Mlle Marie Renée Gauthier, l'ange de cette famille, épouse aujourd'hui M. Pierre Robin, de Carlton, tandis que la sœur de la mariée âgée de 8 ans, reçoit le Dieu de l'Eucharistie pour la première fois, et que leurs parents, célèbrent le 25ème anniversaire de leur mariage : 25 années de paix et de vie chrétienne.

C'en est assez pour donner à ce jour du 23 janvier 1912 une cachet de fête bien plus religieuse que profane.

Grand'messe a 11 heures ; beau chant accompagné à l'harmonium par M. Rio de Carlton ; sermon de circonstance par le curé de la paroisse, où il fait ressortir les leçons de la fête.

Après la cérémonie tous les invités se rendent chez M. Gauthier, où les attendait un excellent goûter.

De nombreux etriches cadeaux prouvent en quelle estime les gens de Marcelin tenaient cette bonne enfant.

Parmi les donateurs figurent : MM. Antoine Marcelin, Isaïe Grenier, Veuve Lalonde, Jules Sarrazin, J. Bell, G. Lalonde, A. et G. Boyer, Boscher, de St-Louis, A. Venne, J. Mandin, MM. Labelle, LeMoël, Couan, Olivier, Lavoie, Desjardins, Collette, et Dr Hopkins, le dernier mais non le moindre ; il y a été d'un beau présent de huit piastres, lui de nationalité et de religion différentes.

Au lendemain de la noce, la société St-Jean-Baptiste dont M. Gauthier est membre, a voulu lui témoigner son estime, et, dans une soirée de franche gaieté où dominait le beau chant de nos vieilles chansons canadiennes, la Société lui a présenté un riche souvenir.

M. le président, Ls. Lehouillier, a parlé avec tact et éloquence en présentant, au nom de tous, ses félicitations aux jubilaires. M. Gauthier a remercié les sociétaires en termes émus ; à plusieurs reprises il a dit combien ils étaient honorés lui, sa femme, sa famille, de la marque d'estime qu'on leur donnait.

La famille Gauthier a apporté de France la foi pure et généreuse, la foi sans mélange de la catholique Bretagne.

LES PAROISSIENS DE MARCELIN

Barrière Lake

Dimanche 20 janvier, les Français de Barrière Lake, avaient la joie de recevoir M. l'abbé Gamache qui venait pour la deuxième fois dire la messe à la nouvelle colonie.

Un autel provisoire, orné de sapins verts, fut installe dans la grande maison de M. Montès. Sur près de 50 personnes présentes, la moitié reçurent la Sainte Communion.

A l'issue de la Messe il fut projeté de bâtir une chapelle provisoire dans le courant de l'été prochain et l'emplacement fut choisi sur le terrain de M. Auriat.

Le lendemain M. Montès partait pour la France revoir quelques membres de sa famille. Dans deux mois il nous reviendra amenant de nouveaux colons. Il y a un an, seulement deux colons de notre langue habitaient cette place ; à présent nous voici une vingtaine, la plupart venant de St-Claude, Man.

Bientôt il nous faudra poste, école et magasin. Quoique peu connue la terre est ici très fertile et assez boisée. L'eau y est excellente à quelques pieds de profondeur. De nombreux homesteads en bois et en prairies restent encore à prendre. Avis à ceux qui en désirent.

F. D.

St. Louis, Sask.

Le 18 et le 19 fevrier, il y aura un bazar, à St. Louis, au profit de l'église.

Le bazar s'ouvrira après la grand'messe, le 18, dans la maison d'école. Les banquets seront servis dans l'une des salles.

Nouveaux adhérents au parler français

Ituna

MM. J. Ouellette, J. Blondeau, L. Fisher, F. Poitras, J. C. Taillefert, W. Ross, A. Breton, P. Malbeuf, A. Blondeau, C. Robillard, E. Brabant, P. Malbeuf, A. Paradis, J. A. Ouellet, E. Ouellet, E. Ross, M. Ross, Mme Desjarlais, P. Carrière, J. St-Denis, A. Simpson, L. Laliberté, A. Laliberté, W. Ross, J. Beaulieu, A. Hamelin, P. Fisher, J. Blondeau, P. Blondeau, J. Maldeuf, J.-B. Malbeuf, W. Malbeuf, A. Malbeuf, U. Ross, E. Malbeuf, A. Malbeuf, O. Ouellet, L. Charette, D. Carrière, M. l'abbé H. Kugener.

Monsieur l'inspecteur G.-R. Brunet

M. G.-R. Brunet, nous disent *Les Cloches*, récemment nommé troisième inspecteur des écoles bilingues par l'honorable M. Coldwell, ministre de l'Education, à la demande de S. G. Mgr l'Archevêque, mérite toute la confiance de nos compatriotes et il saura, nous l'espérons, la justifier pleinement. Les jugements qu'il a porté sur la nullité de l'élection de M. Jenkins comme commissaire d'école à Union Point, peut bien ne pas rencontrer l'approbation de tous les intéressés, mais il n'accuse ni moins de clairvoyance ni moins de zèle pour la cause sacrée de nos écoles bilingues chez le nouvel inspecteur que chez ses devanciers.

Cours des Marchés

MARCHE DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord		.79
no. 2 id.		.76
no. 3 id.		.69
no. 4 id.		.59
Œufs frais	la douz.	.35
Beurre	la livre	.30

Feu M. le Chanoine Dumesnil et la Franc-Maçonnerie

Au mois d'août 1881, comme prêtre encore attaché au diocèse de Montréal et à la demande de Mgr Bourget, M. Dumesnil alla à Rome où il fit un séjour de près deux années. L'un des résultats les plus précieux du travail qu'il fit dans la Ville Eternelle fut d'obtenir que l'action occulte de la Franc-Maçonnerie fut signalée et dénoncée publiquement au Canada en un temps où, en certains quartiers, il était défendu de parler de ce vilain cancer qui ronge sa proie dans l'ombre. Ce précieux voyage coûta à notre intelligent compatriote, saintement passionné pour la justice et la vérité, une petite fortune personnelle de $8,000.

Dix ans plus tard, en 1893, Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, le nomma chanoine titulaire de sa cathédrale et lui dit en lui remettant l'anneau pastoral du premier évêque du diocèse. "Mon cher abbé, je vous donne cet anneau et vous revêts de la dignité de chanoine, pour reconnaitre vos mérites personnels, vous remercier de votre travail pour le bien de l'Eglise et surtout pour vous faire oublier les malentendus passés."

(*Les Cloches*)

Chronique Locale

—Nous apprenons justement avant de mettre sous presse que M. Hillyard Mitchell vient de donner sa démission comme conseiller de la ville. Le bruit court qu'une nouvelle élection aura lieu sous peu pour remplacer les trois conseillers démissionnaires.

—M. A. Gigot, entrepreneur de Delmas, s'est arrêté à l'école St Michel à son retour de Prince-Albert.

—Le R. P. Th. Nandzik, de Fish Creek, était de passage en ville cette semaine.

—Michel Paul, fils de Bernard Paul, de Duck Lake, s'est coupé une partie du pied gauche en faisant du bois de corde à Macdowell, mardi dernier.

Crue désastreuse de la Tamise.

Des milliers de maisons situées sur les rives de la Tamise supérieure sont inondées et les habitants sont sans abris.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme agé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entree de homestead peut etre faite par procuration, sous certaines conditions, par le pere, la mere, le fils, la fille, le frere ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque annee sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une terme de pas moins de 80 âcres possédee ou cultivée par lui, ou possédée par son pere, sa mere, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque annee pendant six ans, a dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour meriter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes

Prix $3 00 l'âcre Devoirs : Residence de six mois chaque annéе pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisee de cette annonce ne sera pas payée.